

L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC et PFC

N°7

Fédération SUD PTT 23 rue de la mare 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

.....
Avril/mai 2003

C'est quand qu'on va où ?

La mise en place du nouveau réseau transport (création de 9 plates-formes routières) liée au schéma directeur du traitement et la priorisation du courrier industriel n'en finissent pas de faire des remous dans les CTC.

Ces dernières semaines plusieurs CTC sont partis en grève avec des chiffres qui montrent bien la dégradation continue des conditions de travail et l'inquiétude grandissante du personnel face à des projets qui vont supprimer quelques 10 000 emplois à très court terme.

Tous les contrats d'action et de progrès, en gros la feuille de route de l'établissement pour 2003, font la part belle aux suppressions d'emplois. Une vingtaine à Orléans, 6 à Rennes Airlande, 24 à Angers, 23 à Poitiers, 20 à Foix, 28 à Besançon, 4 à Laval, 5 à Tarbes, 6 à Angoulême, 3 à Dax, 3 à Valence, 6 à Marseille Ville, etc...

Sans compter les 1500 suppressions d'emplois sur le courrier international avec la concentration du trafic sur le nouveau site de Roissy, les 200 reprises d'emplois sur les CTC de Bourgogne-Rhône-Alpes avec la création d'une nouvelle PFC à St Laurent-de-Mure dans le Rhône, les 210 reprises d'emplois avec la nouvelle PFC du Rheu en Ile-et-Vilaine.

Ces reprises d'emplois s'accompagnent d'une réorganisation complète de tous les CTC : changement d'horaires, pauses décalées, création de brigades atypiques en deuxième partie de nuit, augmentation de la précarité.

La Poste qui va investir 312 millions d'euros cette année pour l'activité courrier veut un retour sur

investissement. La ligne directrice est donc productivité et rentabilité avant tout.

Mais La Poste met aussi en avant l'amélioration de la qualité de service !!!

Un paradoxe au moment où paraît dans le magazine "Que Choisir ?" du mois de mars une enquête qui fait état d'une QS de 50% de J+1 sur 533 lettres envoyées.

Le but de La Poste est tout autre : il s'agit de privilégier les grands clients en priorisant le courrier des grosses entreprises par le biais d'une contractualisation.

Pour les particuliers ou le courrier ménage, ça passera après et de toute façon ils ne rapportent pas assez pour qu'on puisse leur offrir du J+1.

Et puis s'ils veulent du J+1, ils n'ont qu'à mettre le prix, les produits existent... Chronopost, par exemple, mais c'est beaucoup plus cher !

Face à tous ces chamboulements, les ripostes ne se sont pas faites attendre : depuis le début de l'année des conflits ont éclaté à Tarbes, Moulins, Dijon, Nantes, Toulouse-Lardenne, Marseille, Poitiers, Rennes-Airlande, Lyon-St-Priest, Rouen et aussi sur les 17 CTC de la délégation Midi-Atlantique le 25 mars dernier.

Ces conflits se sont déroulés le plus souvent dans l'unité des organisations syndicales et avec d'importants chiffres de grève...

La fédération SUD PTT qui a envoyé une proposition d'action de grève reconductible à toutes les autres fédérations le 5 mars n'a pas eu de réponse à ce jour. Et pourtant, nous avons devant nous un cocktail explosif puisque le personnel est en même temps touché par la réforme des retraites. Les chiffres de grève du 3 avril sont de l'ordre de 36% (chiffres de la boîte) sur l'ensemble des CTC. C'est donc bien le moment de construire un mouvement unitaire et prolongé avant l'été.

Après, il sera trop tard...

Infos plate-forme colis (PFC)

.....

Nouvelle PFC de St-Laurent-de-Mure (69)

En 2004, plus aucun CTC ne traitera les colis en Bourgogne-RhôneAlpes. Une nouvelle PFC va être construite et opérationnelle sur la commune de St Laurent-de-Mure (69). Elle reprendra les activités de la PFC actuelle de Corbas (actuellement 135 équivalents temps plein) et traitera l'ensemble des colis de la délégation plus le Jura. Le traitement des colis de la Drôme se fera sur Caillaillon. Entre 150 et 200 emplois seront repris sur les CTC de la délégation. C'est l'annonce faite par le directeur courrier de la délégation BRA. Sur le schéma directeur traitement et transport, c'est motus et bouche cousue. Celui-ci se contentant de dire : «il y aura moins de CTC demain qu'aujourd'hui». No comment.

Nouvelle PFC de Carvin (62)

C'est par une lettre adressée à tout le personnel que le directeur de Lille Noyelles a fait part du projet de relocalisation de la PFC à Carvin avec une ouverture prévue en novembre 2003. Le plan de montée en charge est éloquent : la PFC traitera le trafic de Lille-Noyelles + réinternalisation + Aisne et le Pas-de-Calais soit 108 000 colis/jour. Vu le recentrage de l'offre colis en J+2, le TG1 sera réalisé le matin et le TG2 l'après-midi. L'organisation du travail est pratiquement la même que la nouvelle PFC du Rheu : une brigade 6/13 et une 13/20 et pas de tri colis le lundi matin. Dans le cadre du recentrage J+2, mise en place d'une 17/24 avec renforcement de 19H à 2H et une brigade de nuit de 20H à 2H30. Après la plate-forme sera fermée ainsi que la nuit de dimanche. En ce qui concerne le samedi, brigade 6/13 pour traiter le TG2 du vendredi et traitement du TG1 du vendredi le samedi après midi (plutôt que d'ouvrir le

dimanche soir). Le transfert de la PFC va se traduire par un retour en arrière de nos conditions de travail. Ce transfert est l'occasion rêvée pour Coliposte d'exploiter encore un peu plus le personnel et surtout revenir sur les acquis. A ces projets le personnel répond qu'il n'est pas question de transfert dans ces conditions et revendique le maintien des horaires actuels sur cette nouvelle plate-forme.

Nouvelle PFC du Rheu (35)

La Poste veut ouvrir une nouvelle PFC mi-2004 dans l'agglomération de Rennes et fermer les 2 PFC actuelles de Rennes et Nantes à cette occasion. Le projet est soi-disant dans l'intérêt du client et pour faire face à la concurrence et s'inscrit dans un schéma national. Le directeur annonce que la nouvelle PFC serait ouverte de 6/7 heures le matin à 2/3 heures et le samedi ouverte de 6/7 heures à 20/21 heures et fermée le lundi matin. Le travail du samedi après-midi sera intégré dans le cycle de travail normal du personnel de jour. Enfin, la polyvalence sera la règle tandis que la classification des postes sera au plus bas (agents de traitement monocolis I-2 ou agents de secteur II.1). La labellisation nationale pour la PFC de Rennes serait arrivée le 21 février mais ne prendrait effet que le 1 juillet 2003 probablement après la réforme Raffarin sur les retraites (idem pour Nantes PFC). Selon le directeur, qui a dû donner ces informations sous la pression du personnel, tout ça n'est pas négociable... Il faut donc s'attendre à des remous très prochainement...

PS : le terrain du Rheu n'est pas acheté, La Poste sera locataire du terrain et du bâtiment après un montage compliqué entre la commune de Rennes Métropole pour exproprier des terrains avant de les vendre à un promoteur-investisseur (Progebat).

L'enquête de «Que Choisir ?»

Alors que La Poste nous dit faire 77% de J+1 sur la lettre, le magazine «Que choisir ?» du mois de mars publie une enquête révisant ces chiffres fortement à la baisse. Sur 533 lettres envoyés, seule la moitié est arrivée en J+1 (265), 32% en J+2 (172), 11% en J+3 (56), 4% en J+4 (22), 2% en J+5 (12), 5% en J+6 (5) et une lettre en J+7.

Sur les colis le constat est accablant : sur 28 Colissimo suivis, seuls 13 d'entre eux ont été annotés de la mention «arrivé» et sur les 13, 6 sont arrivés en retard. Les 14 envois restants étaient toujours notés «en cours d'acheminement» après deux semaines d'errance et 1 n'a même pas été «bipé» au départ. Bilan le système «suivi» (sur internet) n'a pas fonctionné pour 15 envois sur 28 !!!

Encore bravo pour La Poste et sa politique...

Infos des délégations

Délégation Midi-Atlantique (DELMA)

43% de grévistes le 25 mars

150 personnes se sont rassemblées à Bordeaux le mardi 25 mars, à l'appel des syndicats régionaux CGT et SUD. Il s'agissait d'une première grève des centres de tri de la délégation inscrite sur fond de fermetures programmées des CTA2 (petits centres de tri). Avec 43% de grévistes tous centres confondus, le personnel donne là un signe fort à l'adresse de la direction du courrier : il veut le maintien des centres par départements et l'emploi qui va avec !

Contre la précarité !

SUD a pris comme «option», depuis le mois de mars de faire le tour des centres d'ici la mi-avril. A cette occasion nous rencontrons le personnel des différents CTC de la délégation. En substance, nous avons pu échanger avec le personnel et l'on s'aperçoit que la précarité notamment des femmes ainsi que le temps partiel imposé sur des brigades de 4h à 9h est une pratique dans bien des centres. De cela nous n'en voulons plus, le personnel l'a trop subi ! Lors de l'audience à la DELMA, nous avons appris la mutation de 700 fonctionnaires...sur les 17 départements soit 40 par département pour l'année 2003 ! Nous avons aussi appris le départ programmé de 14000 fonctionnaires sur les 10 ans à venir sur les 17 départements de la délégation. Sur la nature de leur remplacement on ne se fait pas

d'illusion : La Poste privilégiera le recrutement contractuel. Sur cet aspect, le directeur délégué aux ressources humaines propose un protocole d'intégration des personnels CDD, CDI à temps partiel et CDII aux organisations syndicales.

Pour l'usager, contre le tout route

Avec une hausse du prix du timbre à 0,50 Euros, soit 9,2% d'augmentation, et une distribution qui ne sera plus assurée en J+1 entre certains départements, l'usager paie la politique de casse du service public que met en place La Poste.

De plus, La Poste va affréter une flotte de camions pour sillonner l'héxagone en remplacement de certaines liaisons aériennes. Sans avoir, au préalable, mené une réflexion sur le transport par voie ferrée.

Après le 25 on fait quoi ?

En réagissant collectivement, régionalement dans un premier temps, nous préparons la nécessaire grève au niveau national, réponse à l'attente du personnel.

Pour réussir pareille démarche, nous inviterons l'ensemble des organisations syndicales présentes dans les centres à une réunion, courant avril, au niveau régional avec comme proposition, la reconductibilité du mouvement. Car avec la politique que nous promet La Poste - réduction du nombre de CTC - il faut impérativement donner une réponse unitaire la plus large possible.

Délégation Ile-de-france

Lundi 24 mars se tenait à la Bourse du Travail la première Assemblée Générale des centres de tri d'Ile-de-France.

But de cette réunion inter-centres et intersyndicale : la préparation et les modalités d'organisation d'une grève reconductible. 15 centres de tri de la région (Paris, Banlieue, Courrier International) étaient représentés (les sections SUD et trois sections CGT). Des sections locales d'Amiens (CNT) et Rouen CTC (SUD) étaient aussi présentes, à titre d'observateur, mais aussi pour nous faire part de l'avancée des travaux au sein de leur coordination.

Des courriers avaient été adressés aux Unions Régionales pour les convier à cette réunion. La CGT est venue. Son représentant régional fait les mêmes analyses que SUD et s'est aussi prononcé pour une action "dure", d'ici l'été. Après de nombreuses interventions, l'assemblée a décidé de

lancer un appel au personnel des CTC d'Ile-de-France, accompagné d'une plate-forme revendicative. Nous espérons que cet appel sera repris par la CGT, à qui nous avons proposé le dépôt d'une demande d'audience commune auprès de la délégation Ile-de-France, sur le nouveau schéma directeur et nos conditions de travail.

Une nouvelle rencontre inter-centres est prévue le lundi 28 avril. D'ici là, des AG et HMI doivent être tenues dans les centres. Partout, il faut pousser à la création d'intersyndicales et mandater des délégations pour prendre des décisions le 28 avril.

Le temps presse : dès octobre, le premier des 5 centres parisiens touchés par le projet Paris Nord (La Chapelle CTC) sera mis en reclassement.

Info luttes

Orvault CTC : une grève majoritaire qui exige des réponses concrètes de la direction

Le personnel du CTC de Nantes-Orvault était en grève de 24 heures, appelée par les syndicats SUD et CGT, pour s'opposer aux 18 suppressions d'emplois annoncées par la direction alors que chacun constate le sous effectif chronique d'un établissement qui ne fonctionne qu'à coup de CDD et pour rejeter le projet de réorganisation qui entrainerait une véritable régression sociale avec la mise en place d'un cycle de travail incluant le dimanche soir pour les 22/6 et le travail le samedi pour les 18/1 heure et la 15/22.

Avec 70% de grévistes (112 sur 161), le message des agents du CTC est clair : le projet de réorganisation doit être revu sur la base des exigences du personnel. Une prochaine réunion de négociation a lieu le 7 avril en plénier.

Poitiers CTC : grève ultra-majoritaire le 26 mars

Le directeur du centre a reçu les organisations syndicales le 18 mars sur la réorganisation du CTC suite à la mise en œuvre de la TGF (trieuse grands formats) et à l'arrêt de la liaison postale aérienne de Poitiers. Résultat des courses : la suppression de 23 emplois, la suppression des 2 nuits sur 4 au profit d'une 22/6 et d'une 4/11, la suppression de la 16/23 au profit d'une 13/20 avec samedis après-midi travaillés, pas de changement pour les brigades de jour mais davantage de samedis travaillés, création d'une petite brigade polyvalente qui effectuerait de la maintenance transbordement et du service général de 20 heures à 4 heures. Alors que Poitiers traite depuis février le TG1 Ecopli de la Charente, va traiter en avril celui du 79 et du 17 et va centraliser le TG1 lettre du samedi des départements 16, 79 et 17 à partir du 5 juillet et le TG1 Ecopli petit format du 79 et du 17 le 18 août après l'installation de la deuxième TPF qui remplacera la HM15. Face à ces annonces, l'intersyndicale SUD, CGT, CFDT, FO a déposé un préavis de grève pour le 26 mars. Résultat : 90% de grévistes dont 94% à l'exécution. Le personnel a montré sa détermination et les organisations syndicales seront reçues par le directeur le 4 avril. A suivre....

Foix CTC : vers un centre de tri fantôme ?

Suite au reclassement du CTC, ce sont 20 positions de travail qui disparaissent après le 10 mars. Sur les 36 PT à l'exploitation, il n'en restera plus que 21. Au passage la direction récupère 2 PT de cadres et 3 PT volant de remplacement. Les conséquences induites par cette restructuration sont l'avancement des heures de levée de boîte et de départ du courrier, une perte naturelle des effectifs au fil de l'eau qui laisse craindre un centre de tri fantôme, d'autant que le transfert d'activité vers Toulouse n'est sûrement pas terminé.

Rennes-Airlande : la direction essaie d'implanter la plate-forme routière

Avec la suppression du transport du courrier par avion et son remplacement par la route, La Poste crée 9 plates-formes routières. La direction veut que Rennes-Airlande soit une de ces plates-formes dès le mois d'avril. Et dès le 28 avril, le directeur veut réorganiser les quais pour placer l'espace RNF (réseau national fiabilisé) mais sans faire fonctionner la plate-forme. Puis le 23 juin, la direction fera le chambardement.

La seule chose qui compte c'est la «faisabilité technique». La direction nous prend pour des naïfs, elle dit : «mettons en place la plate-forme et ensuite on ajustera l'emploi». Or en 2003, elle prévoit la suppression de 6 emplois. Avec l'arrivée de dizaines de camions, l'augmentation de la maintenance, la mise en œuvre de RNF, il faudra faire beaucoup plus avec moins de personnel. Comme si cela ne suffisait pas, le directeur du CTC dit qu'il va falloir trier le TG1 éco de la Mayenne et du Finistère début 2004. Cela prépare la suppression de plusieurs CTC dans l'Ouest en les dépouillant de leur trafic. Il faut noter que le départ des 13 camions est prévu de 0H15 à 1H30, c'est-à-dire pendant la pause des 2 nuits sur 4 ! Comptenu des heures d'arrivée et de départ des camions, du travail supplémentaire, le nouveau réseau transport suppose une réorganisation complète des horaires, des pauses et des équipes. Plus de contraintes pour les salariés pour plus de productivité pour les patrons, voilà à quoi se résume le réseau national fiabilisé (RNF). Alors que nos salaires stagnent, que l'emploi diminue, que les conditions de travail se dégradent. C'est une véritable déclaration de guerre.